



Infos communautaires	2
Urbanisme	11
Infos - Incendie	13
Infos - F.A.D.O.Q.	14
Avis - Travaux publics	16
Événements	18
Conseil municipal	22



The Travellers (country)

Première partie par PYDJ

5 juillet 2025 - Dès 19H30

Parc des Riverains

Lors de cette soirée s'animera The Travellers qui vont prouver que quand les planètes (et les musiciens) s'alignent, ça donne tout un show!



Hommage à Ozzy et Black Sabbath

Première partie par Ravenspell

12 juillet 2025 - Dès 19H30

Parc des Riverains

Black Madness est un groupe hommage à Black Sabbath et Ozzy Osbourne, basé au Québec, particulièrement actif dans la région de Baie-Saint-Paul. Le groupe se concentre sur la performance de musique heavy metal, avec des solos de guitare et des prestations en direct, souvent dans des salles locales.



Pirates du fleuve et d'ailleurs

Spectacle de contes

19 juillet 2025 - 11H à 13H30

Parc des Riverains

Embarquez à bord pour un voyage dans le monde de la piraterie! Remontez le fleuve jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine, découvrez l'histoire de l'étrange trésor du buttereau et autres hirtoires de pirates du Québec et d'ailleurs.

Durée: 45-50 minutes



Spectacle classique:

Le Domaine sur la route, Contre-Basse en duo

26 juillet 2025 - 15H

À l'Église Saint-François

En collaboration avec le Domaine Forget

Le Domaine sur la route se rend à Petite-Rivière-Saint-François dans le cadre des Fêtes du 350e! Ce concert mettra en vedette les contrebassiste Étienne Lafrance et Nicholas Walker, qui feront découvrir les riches sonorités de leurs instruments dans le cadre enchanteur de l'église Saint-François Xavier.

INFO COMMUNAUTAIRE

Félicitation au directeur général pour son titre d'administrateur de l'ADMQ



Le directeur général de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, Stéphane Simard, siègera au conseil d'administration de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ). Il représentera la Capitale-Nationale sur le conseil. Détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires avec option comptabilité, M. Simard est directeur général et greffier-trésorier de Petite-Rivière-Saint-François depuis 4 ans. Il avait auparavant occupé la fonction de conseiller en développement économique à la MRC de Charlevoix pendant 18 ans. Son bagage de connaissances économiques ainsi que sa passion pour l'amélioration de la qualité de vie de ses concitoyens seront des atouts de grande qualité.

Embauche d'un technicien en loisirs



Il nous fait plaisir de vous annoncer que nous avons maintenant un technicien en loisirs à la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François. Depuis son arrivée en poste le 2 juin, il est déjà très actif et a plusieurs idées en tête.

Pour toute demande veuillez contacter monsieur Robert Dugas à l'adresse suivante: rdugas@petiteriviere.com

NOUVEAU : un accès gratuit au Train de Charlevoix pour nos citoyens !

Bonne nouvelle pour les résidents et propriétaires de Petite-Rivière-Saint-François : la Municipalité lance un projet pilote de transport GRATUIT vers Baie-Saint-Paul, 7 jours sur 7, pour toute la saison 2025 du Train de Charlevoix (13 juin au 2 novembre)

Comment ça fonctionne ?

- Billets disponibles à l'hôtel de ville (1067, rue Principale)
- Du lundi au vendredi, entre 8 h et 9 h le jour du départ
- Pour les départs du week-end, passez le vendredi entre 8 h et midi
- Preuve de résidence ou de propriété requise
- Ados de 15 ans et + acceptés même seuls, avec billet

Horaire du train :

- Départ PRSF : 9 h 35 → Baie-Saint-Paul : 10 h 00
- Retour Baie-Saint-Paul : 15 h 00 → PRSF : 15 h 30

Des sièges sont réservés chaque jour. En cas de forte affluence, l'embarquement debout est permis.

Un moyen simple, durable et pratique pour vous déplacer autrement..

Pour tous les détails, rendez-vous sur notre site Web.





Rabais Exclusif pour les Résidents de Petite-Rivière-Saint-François !

Du 15 mai au 13 octobre 2025, le Musée maritime de Charlevoix offre un rabais de 50% sur la tarification individuelle pour tous les résident(e)s de Petite-Rivière-Saint-François ! 🎉

C'est l'occasion idéale de découvrir l'histoire maritime de notre région et de plonger dans l'univers fascinant du musée. Une preuve de résidence sera demandée pour bénéficier de cette offre.

 Période de l'offre : Du 15 mai au 13 octobre 2025

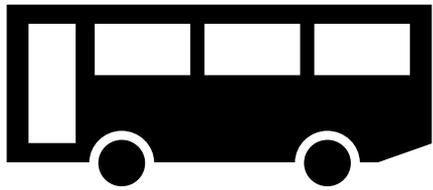
 305 Rue de l'Église, Saint-Joseph-de-la-Rive, QC G0A 3Y0

 Pour plus d'infos ou pour poser vos questions, contactez Claire Litzler à :

 info@museemaritime.com

 418 635-1131

 Découvrez-en plus sur leur site ici : www.museemaritimecharlevoix.com



Service de TAXI-BUS de Transport Mobilité Collective de Charlevoix

Le transport avec le Taxi-Bus est disponible du lundi au vendredi (départs réguliers entre 7:30 et 8:00 et retour à 16:00).

Pour que les départs puissent avoir lieu, il doit y avoir un minimum de 3 personnes en tout temps.

Pour réserver votre place, vous devez appeler avant 14:00 LA VEILLE du départ, les jours ouvrables, au 418.400.8080 poste 1.

Vous laisserez un message et une ressource prendra les messages en fin de journée pour le lendemain.

Chaque personne est prise en charge à partir de son domicile et ramenée à son domicile.

Le coût du billet est de 5\$ aller et 5\$ pour le retour à destination de Baie Saint-Paul. Pour les usagers qui voudraient aller vers l'est (ex.: Malbaie), il sera possible d'effectuer un transfert vers l'expressbus sans frais supplémentaire !

Il est également possible, pour les personnes âgées de 60 ans et plus, de se procurer un livret de 10 passages pour 30\$.



**Mobilité
collective
Charlevoix**
418 400-8080

INFO COMMUNAUTAIRE



LOCATION DE VOITURE

(car rental / aluguel de carro)

Valet service

Téléchargez l'application Turo pour une expérience optimale.

Download the Turo app for the best experience.

Baixe o aplicativo Turo para uma experiência otimizada.

Scan



Escanear

 @HBRSERVICEAUTOSQC

 HBR SERVICES AUTOS



Notre service de conciergerie et de valet est à votre disposition pour tous vos déplacements et besoins particuliers. Réservations de transports, d'événements, d'excursions ou assistance personnalisée, nous nous occupons de tout pour rendre votre séjour agréable et sans souci.

N'hésitez pas à nous contacter !

L'Expo du
Plateau des Arts
Petite-Rivière-Saint-François

 PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

ÉQUIPEMENT
DES
ARTISTES
ET
ARTISANS
DE PETITE-
RIVIÈRE-SANT
FRANÇOIS

LES ARTISTES INVITÉS

15-16 & 17 AOUT 2025

PORTRAIT DE NOTRE HISTOIRE
SYMPOSIUM D'ARTS VISUELS

Terrain du Chalet Gabrielle-Roy

Marie-Claude Boivin – Coco
Isabelle Bouchard – IB
Pierre Bouchard –
Président d'honneur
Réjeanne Bouchard
Romuald Bouchard
Raynald Bourdeau
Renée Fleury
Louise Forest
Paul-André Fortin
William Lafleur

Suzanne Lapointe
Annette Lavoie
Linda Lavoie
Jean-François Lettre
Denis Reid
Francine Rivest
François Therrien
Suzanne Tremblay
Sylvie Tremblay – Vi
Yvette Tremblay

INFO COMMUNAUTAIRE

L'Expo du
Plateau des Arts
Petite-Rivière-Saint-François



Petite-Rivière-Saint-François

9 juin 2025

Concours photos Ma Petite-Rivière

Cette année, l'Expo du Plateau des arts, symposium d'arts et patrimoine culturel, se tiendra le 15, 16 et 17 août. Pour rendre hommage à notre héritage dans le cadre des festivités du 350eme, une exposition photographique mettant à l'honneur les moments marquants de l'histoire de notre village sera mise de l'avant dans le volet Patrimoine Culturel.

Nous souhaitons permettre à la population d'actualiser la ligne du temps en marquant la fin de l'exposition par une photo récente dépeignant notre village.

Jeunes et moins jeunes sont appelés à participer.

Nous lançons donc un concours photo!

Faites-nous parvenir votre photo qui représente pour vous Petite-Rivière, un lieu, un objet, des personnes...selon votre inspiration!

Envoyez-nous votre photo à l'adresse suivante :

expoplateau@gmail.com avant le 15 juillet 2025 et courez la chance d'être exposé sous un chapiteau lors de la cinquième édition de l'Expo du Plateau des Arts les 15-16-17 août 2025.

Le comité organisateur de L'Expo du Plateau des Arts

Période de renouvellement du Supplément de Revenu Garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, en juillet, des milliers de personnes âgées cessent de recevoir leurs versements du Supplément de revenu garanti (SRG). Pour éviter cette situation, il est essentiel de produire votre déclaration de revenus avant le 30 avril.

Le SRG, c'est quoi ? Il s'agit d'une prestation mensuelle non imposable versée aux personnes âgées à faible revenu qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV).

Êtes-vous admissible?

- Vous avez 65 ans ou plus.
- Vous vivez au Canada.
- Vous recevez une pension de SV. (canada.ca/securite-vieillesse)
- Votre revenu annuel est:
 - inférieur à 22 056 \$, si vous êtes une personne célibataire, veuve ou divorcée;
 - inférieur à 29 136 \$, si votre partenaire (conjoint, conjointe, conjoint de fait ou conjointe de fait) reçoit une pension complète de la SV;
 - inférieur à 40 800 \$, si votre partenaire reçoit l'Allocation;
 - inférieur à 52 848 \$, si votre partenaire ne reçoit ni pension de la SV ni Allocation.

Besoin d'aide ou d'information concernant votre SRG? Service Canada peut vous aider:
par téléphone: au 1-800-277-9915 (Sécurité de la vieillesse) ou
au 1-877-631-2657 (Centre d'appui).
en personne: bureaux.service.canada.ca/fr

Pour des informations sur les activités de services mobiles à proximité, visitez la page:
canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/services-mobiles-liaison-communautes



INFO COMMUNAUTAIRE

Le 29 mai dernier, l'escouade verte était présente dans notre municipalité afin de faire du porte-à-porte et sensibiliser les citoyens sur la gestion des matières résiduelles.

Ils ont remarqués que plusieurs citoyens mettent du plastique dans leur bac à compost. Que ce soit des boîtes d'aliments, des bouteilles ou encore des sacs, ils ont retrouvé beaucoup de plastique dans les bacs bruns.

À noter que tous les plastiques sont interdits dans le bac brun, incluant les sacs dits "compostables", car le centre de compostage avec qui la MRC fait affaire ne les accepte pas.

À titre de référence, voici un croquis de produits.

Merci de votre collaboration



Guide du tri
MRC de Charlevoix

Compost
Les résidus de cuisine, de jardin et le papier et le carton souillé.

IMPORTANT Déposer les matières en vrac dans le bac ou dans des sacs en papier brun.

Récupération
Les contenants, emballages et imprimés en papier, carton, métal, verre ou plastique

IMPORTANT Déposer les matières en vrac dans le bac.

Déchets
Les matières mélangées et autres objets.

IMPORTANT Aucun résidu de cuisine ne doit s'y retrouver.

www.mrccharlevoix.ca | gmr@mrccharlevoix.ca | 418-435-2639 #6012

**À Petite-Rivière,
on se respecte !**

CODE DE BONNE CONDUITE

En résidence permanente ou en location touristique



RESPECTEZ VOTRE VOISINAGE ET ÉVITEZ LE BRUIT DÉMESURÉ

Tout bruit excessif est interdit en tout temps. Soyez attentif à la tranquillité des résidents et autres visiteurs en évitant les nuisances sonores.



FEUX D'ARTIFICE INTERDITS

Les feux d'artifice ou pétards sont interdits en tout temps.



FEUX EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS

Soyez raisonnable dans les quantités de bois à brûler et utilisez un pare-étincelles. Prenez la peine d'éteindre efficacement et en profondeur votre feu extérieur.



DÉCHETS : PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT

En tout respect pour la nature et votre voisinage, les déchets doivent être déposés dans la poubelle.



RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE

En voiture, ralentissez pour la sécurité des piétons et éviter de générer de la poussière sur les rues non-pavées. Stationnez dans les endroits prévus à cette fin.

MERCI
POUR VOTRE COOPÉRATION !



Apprenez-en plus et **adhérez au code** en vous rendant au **petiteriviere.com**



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

Abri d'hiver pour automobile (Tempo)

Suite à de récentes inspections, votre service de l'urbanisme a constaté que certains abris d'hiver pour automobile (tempo) sont encore présents. Nous désirons vous rappeler que conformément aux dispositions contenues à l'article 7.2.7 du règlement de zonage #603 un Abri d'hiver pour automobile (Tempo) ne peut être installé qu'entre le 1er novembre d'une année et le 1er mai de l'année suivante. Hors de cette période, l'abri doit être entièrement démonté (toile et structure).

Les contrevenants à cet article sont passibles d'amendes variant entre 500.00\$ et 4 000.00\$ (+ frais).

C'est un pensez-y bien !

Votre service de l'urbanisme



Bienvenue à notre étudiant en urbanisme!



Bonjour je m'appelle Alexis-Raphaël Gauthier ! Résident de la MRC de Charlevoix, j'ai le plaisir de me joindre à l'équipe municipale pour l'été à titre d'étudiant en urbanisme. Je poursuis actuellement une maîtrise en géographie, avec une spécialisation en cartographie et en aménagement du territoire. J'ai commencé mon emploi à la municipalité à la mi-mai, et je suis très heureux de contribuer au dynamisme de Petite-Rivière-Saint-François. Au plaisir de faire votre connaissance et d'échanger avec vous au fil des prochaines semaines !

Si vous souhaitez échanger avec moi, voici la façon de me contacter : agauthier@petiteriviere.com

SERVICE INCENDIE

Le service incendie tient à vous mentionner qu'il est **STRICTEMENT** interdit d'allumer des feux à ciel ouvert. Il en va de la sécurité de tous les citoyens.

Les feux de branchages et les feux d'herbe, alimentés par le vent, sont plus propices à la propagation et à la perte de contrôle. De graves incidents peuvent alors survenir.

Le service incendie compte sur votre habituelle collaboration !



Qu'est-ce qu'un feu à ciel ouvert ?

Un feu à ciel ouvert se définit comme tout feu qui brûle ou qui pourrait se propager librement en produisant des étincelles. Les feux d'artifice sont inclus dans cette définition.

Aux membres de la FADOQ nés en JUIN

Joyeux

Anniversaire

- 8 Claire Cantin
- 11 Lisa Cunningham
- 20 Serge Thériault
- 25 Renée Bouchard
- 28 Pierre Bouchard
- 30 Jacques Vézina

Aux membres de la FADOQ nés en JUILLET

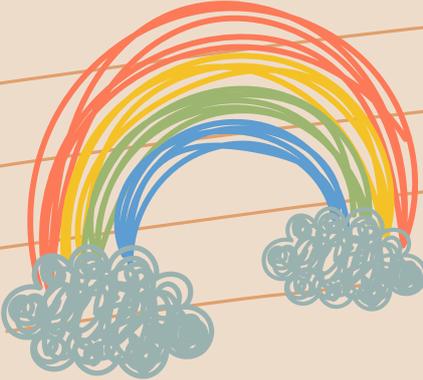
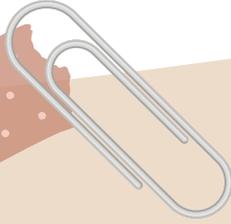


- 4 Étiennette Racine
- 6 Gilles Lavoie
- 7 Hervé Côté
- 22 Fernande Bouchard
- 25 Nancy Giroux
- 29 Gaétane Bouchard

INFO COMMUNAUTAIRE FADOQ



Toutes nos félicitations à monsieur Jacques Bouchard, président de la F.A.D.O.Q. La Montagne Dorée, pour avoir remporté le prix de Bénévole de l'Année dans Charlevoix !
M. Bouchard est un homme dévoué qui mérite cet honneur !



L'équipe de la popotte prend congé de cuisine pour l'été. Merci à tous pour votre confiance année après année. On se retrouve à l'automne si tout va bien !
Nous vous souhaitons de belles vacances !



La pétanque débutera tous les soirs de beau temps, dès le début juin. Quelques uns ont déjà commencé à se pratiquer !

AVIS : TRAVAUX PUBLICS

La municipalité tient à vous rappeler le calendrier de cueillette de matières résiduelles. Vous devez sortir vos bacs la veille de la journée de la cueillette et les retirer le jour de la cueillette. Des constats seront émis aux contrevenants qui dérogent du règlement.

Voici des extraits du règlement no 497 - Relatif à la gestion des matières résiduelles, adopté le 13 août 2012 :

CHAPITRE 5

MODALITÉ DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

PÉRIODE DU DÉPÔT DES BACS

Les matières résiduelles des unités desservies doivent être déposées à la rue après 18:00 la veille du jour prévu de la collecte. Les bacs doivent être retirés dans la même journée que la collecte.

LOCALISATION DES BACS

Le bénéficiaire devra placer les bacs roulants à proximité du trottoir, de la bordure ou de l'emprise de la rue. Toutefois, en aucun cas ils ne doivent être placés dans la rue, sur le trottoir ou sur la piste cyclable.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON EFFECTUÉE

Si la collecte des matières résiduelles n'a pas été effectuée par l'entrepreneur le jour prévu de la collecte, le propriétaire, le locataire ou l'occupant de l'unité desservie doit en aviser la MRC de Charlevoix, dans un délai maximum de 24 heures.

CHAPITRE 10

DISPOSITIONS PÉNALES ET SANCTIONS

CONTRAVENTIONS

Quiconque contrevient à l'une des dispositions de ce règlement commet une infraction est passible d'une amende minimale de 200\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique et d'une amende minimale de 400\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne morale. En cas de récidive, les amendes minimales sont doublées.

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus. Si une infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte.

> CALENDRIER DE COLLECTE

JOURNÉES DE COLLECTE

ORDURES : MARDI
RECYCLAGE : MERCREDI
COMPOST : JEUDI

JUILLET

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

RÉSIDUS VERTS
Mettez vos sacs en papier ou contenants retournables en bordure de la voie publique le dimanche avant la semaine de collecte prévue.

Aucun sac en plastique ne sera collecté, utilisez des sacs en papier.



ENCOMBRANTS
Collecte sur réservation, vérifiez notre site Internet et surveillez votre journal local pour les dates de réservation.

Matières non admises: pneus, matériaux de construction, produits dangereux, appareils réfrigérants et matériel électronique.



AVIS : TRAVAUX PUBLICS

CALENDRIER DE COLLECTE

PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS

INCLUANT LE CHEMIN DE LA MARTINE, SECTEUR BAIE-SAINT-PAUL ET LA ROUTE 138
DU CROISEMENT DE LA MARTINE VERS PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS.

2025

JOURNÉES DE COLLECTE

**ORDURES:
MARDI**

**RÉCUPÉRATION:
MERCREDI**

**COMPOST:
JEUDI**

**COLLECTE REPORTÉE
AU LENDEMAIN**

 Collecte des résidus verts sur réservation

 Collecte des encombrants sur réservation

GUIDE DU TRI

Déchets

Le plastique sans logo, les matières mélangées et autres objets.

IMPORTANT Aucun résidu de cuisine ne doit s'y retrouver.



Récupération

CHANGEMENT IMPORTANT pour la récupération au verso.

Compost

Les résidus de cuisine, de jardin et le papier et le carton souillé.

IMPORTANT Déposer les matières en vrac dans le bac ou dans des sacs en papier brun.



JANVIER

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

MARS

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

AVRIL

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

MAI

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JUIN

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

JUILLET

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

AOÛT

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

OCTOBRE

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

JUIN 2025

www.calendrier.best

ÉVÉNEMENTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1
2	3	4	5	6	7 • Activités thématiques maritime	8 • Activités thématiques maritime
9	10 • SÉANCE DU CONSEIL	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24 • Fête de la St-Jean-Baptiste avec la famille Painchaud	25	26	27	28	29
30	BUREAU MUNICIPAL FERMÉ					

Pour tous les détails des activités > PETITERIVIERE.COM

JUILLET 2025

www.calendrier.best

ÉVÉNEMENTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	1 FÊTE DU CANADA BUREAU MUNICIPAL OUVERT	2	3	4	5 The Travellers (Country) Première partie par PYDJ	6
7	8 • SÉANCE DU CONSEIL	9	10	11	12 Hommage à Ozzy et Black Sabbath Par Black Madness - Première partie par Ravenspell	13
14	15	16	17	18	19 SSylvie Belleau Conteuse	20
21	22	23	24	25	26 Spectacle classique: Le Domaine sur la route, Contre-Base en duo	27
28	29	30	31			



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

À PETITE RIVIÈRE-SAINTE-FRANÇOIS

LUNDI 23 JUIN

17h à 20h

Jeux gonflables, maquillages,
pop corn et bonbons gratuits

20h

Spectacle de la famille Painchaud

20h30

Feu de joie

22h

Feux d'artifice

Minuit

Fin du spectacle

MARDI 24 JUIN

Midi à 16h

Jeux gonflables

13h30 à 15h30

Concours de châteaux de sable

20h

Spectacle Hommage à
Offenbach



Une Saint-Jean classique et conviviale, pour toute la famille!

ENTRÉE GRATUITE • PARC DES RIVERAINS

EN CAS DE PLUIE, LES ACTIVITÉS AURONT LIEU SOUS LE CHAPITEAU ET LES FEUX
D'ARTIFICE SERONT REPORTÉS À UNE DATE ULTÉRIEURE.

PETITERIVIERE.COM

POUR INFOS : RDUGAS@PETITERIVIERE.COM / 418 760-1050 POSTE 6194

ÉVÉNEMENTS



Présenté par



**LE MASSIF
DE CHARLEVOIX**

MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES



**PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS**

Canada

TOURISME
CHARLEVOIX



MRC DE
CHARLEVOIX-EST



Desjardins



M
MUSÉE MARITIME
DE CHARLEVOIX
Saint-Joseph-de-la-Rive

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

LACROIX
MÉDECINE PRIVÉE

GILLES JEAN
Reno. Déco. Matériaux.

VITAL LÉVESQUE

CIHOÉ
CHARLEVOIX = 96,3

Le **Charlevoisien**

MÉDIA PHOTOS
CHARLEV IX

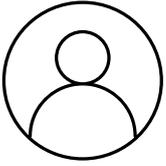
kamaï
Gestion de projets & Événements

Bouchard et Gagnon Notaires | Club FADOQ La Montagne Dorée | Tremblay et Fortin Arpenteurs-Géomètres | Centre Jardin de La Baie | Ville de Québec

Aubé Anctil Pichette & Associés | Kia Charlevoix | Menuiserie Velghe Éric | Performance Ford | Groupe Océan | JMT Multi-Services | Plomberie Gaudreault | Épicerie du Village | Coopérative de solidarité l'Affluent | Golf Baie-Saint-Paul | Microbrasserie Charlevoix

et tous ceux qui contribuent de près ou de loin

CONSEIL MUNICIPAL



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2025

Le conseil municipal adopte les règlements no 757 et 761.

Le conseil municipal autorise le maire, deux conseillers et le directeur général à assister au congrès de la FQM 2025.

Le conseil municipal accorde un budget de 8 900 \$ pour l'organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste et accorde également que les activités soient permises jusqu'à 1h00 du matin.

Le conseil municipal accepte les travaux de coupe des aulnes pour un montant de plus ou moins 12 000 \$ dans le secteur de la Martine et les travaux seront effectués par Les entreprises Gariépy.

Le conseil municipal modifie le texte du Volet 3-4 du Programme d'incitatifs à l'établissement par ce qui suit: « Offre de remboursement maximum annuel de 200 \$ des cours (pour un ou plusieurs cours, sans dépasser le maximum de 200 \$) à chaque jeune de moins de 18 ans donnés à l'extérieur de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François et qui ne sont pas déjà offerts dans la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François ».

Le conseil municipal accorde un montant supplémentaire de 2 000 \$ à l'édition 2025 de l'Expo du Plateau des arts afin de réaliser un parcours historique de photos encadrées (20 photos).

Le conseil municipal mandate la firme EQT-4 pour la réalisation des exercices d'équité salarial de 2015 à 2020 ainsi que de 2020 à 2025 pour un montant ne dépassant pas 8 400 \$ plus taxes applicables.

Le conseil municipal s'engage à collaborer à la réalisation du projet d'étude d'optimisation et de mise en commun et à contribuer financièrement pour une somme de 2 927 \$ en vue de compléter le financement du projet et que cette contribution soit versée à la MRC de Charlevoix pour assurer la mise en œuvre du projet.

Le conseil municipal conclut une entente avec le Musée de Charlevoix au montant de 60 000 \$ pour sa participation en scénarisation et en aménagement des lieux au cours des années 2025 et 2026.

Le conseil municipal accorde un premier mandat à la firme CIRCUM au montant de 8 000 \$ pour la réalisation du volet de l'analyse réglementaire. Dans un deuxième temps, et si elle est satisfaite des résultats du premier mandat, accorde un second mandat de 22 000 \$ pour la réalisation des plans et devis du pavillon d'accueil et du bloc sanitaire;

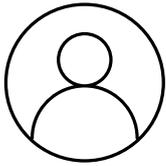
Le conseil municipal autorise un paiement final de 35 405.52 \$ à Construction MP pour le déneigement du Fief 2024-2025.

Le conseil municipal autorise M. Stéphane Simard, directeur général, à procéder aux appels d'offres nécessaires pour afficher le mandat ainsi que les plans et devis via SEO pour le projet de poste de pompage du chantier maritime.

Le conseil municipal mandate monsieur Stéphane Simard, directeur général, pour procéder aux entrevues et à l'embauche d'un journalier/opérateur temporaire pour compléter l'équipe des travaux publics.

Le conseil municipal entérine l'embauche de monsieur Joël Simard comme technicien en eau potable et en eaux usées, dont l'emploi débutera le 30 juin 2025.

CONSEIL MUNICIPAL



Retrouvez l'intégralité de nos règlements municipaux sur le site internet de la municipalité au www.petiteriviere.com

Vous y trouverez également les comptes rendus des séances du conseil

Les séances du conseil sont en présentiel et aucune captation audio ou vidéo ne sera effectuée.

Afin d'assurer une meilleure organisation de la séance, nous vous informons que la période de question sera de 30 minutes et il sera permis de poser plusieurs questions en lien avec l'ordre du jour seulement, à la fin de la séance.



Prochaine séance ordinaire du Conseil Municipal
A LA SALLE MUNICIPALE
Mardi le 14 juillet 2025
à 19h30

5E VERSEMENT DES TAXES
MUNICIPALES :
15 JUILLET 2025

Séance d'informations sur les Habitations à prix modiques des Habitations Petite-Rivière

10 juillet 2025

13:00 à 18:00

Salle Communautaire de PRSF



Plusieurs personnes ressources seront sur place afin de répondre à toutes vos interrogations.

Pendant cette rencontre :

- Vous aurez diverses informations sur les logements.
- Les Règlements d'Immeuble de Habitations Petite-Rivière seront disponibles.
- Les plans des appartements seront également disponibles.



Il sera possible de s'inscrire pendant cette journée !

Nous prendrons les noms des personnes qui désirent s'inscrire sur la liste d'admissibilité des Habitations Petite-Rivière. Afin d'accélérer le traitement de la démarche, veuillez avoir en main votre avis de cotisation provinciale 2024.

